

**Conseil d'arrondissement du mardi 28 janvier 2025**

**Vœu déposé par Carine Petit, Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, Hélène Mermberg et l'ensemble des élu.es de la majorité municipale au sujet de l'avenir de l'Institut Mutualiste Montsouris**

Considérant l'ouverture en 1999, de l'Institut Mutualiste Montsouris situé boulevard Jourdan dans le 14<sup>ème</sup>,

Considérant ce projet porté par 40 mutuelles fondatrices de l'Institut Mutualiste Montsouris pour développer une offre de santé hospitalière de secteur 1 dans le sud de Paris,

Considérant que l'Etat est propriétaire du terrain et qu'à l'issue de la convention en 2043 (dans 19 ans) qui lie l'Etat et l'Institut Mutualiste Montsouris le bâti sera propriété de l'Etat,

Considérant la gravité de la situation financière de l'Institut Mutualiste Montsouris due aux investissements importants assurés depuis 1999 pour garantir une qualité de soins, à la crise sanitaire du COVID, à l'inflation de ces dernières années,

Considérant les alertes de l'Institut Mutualiste Montsouris depuis deux ans adressées à l'Etat et restées sans réponse,

Considérant la décision du 17 janvier 2025 de la présidence de l'Institut Mutualiste Montsouris d'introduire une procédure de cessation de paiement,

Considérant le projet médical de l'Institut Mutualiste Montsouris dans son ensemble et notamment les spécificités des collaborations avec l'Institut Curie et la spécialité de la maternité pour l'accueil des femmes porteuses de handicap,

Considérant les 1700 emplois directs concernés et l'augmentation de l'activité de l'Institut Mutualiste Montsouris,

**Le Conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement affirme, par ce vœu, son soutien aux personnels de l'Institut Mutualiste Montsouris, inquiets.**

**Le Conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement affirme, par ce vœu, son soutien et sa pleine mobilisation pour défendre l'Institut Mutualiste Montsouris et les établissements de santé secteur 1.**

**Le Conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement demande que :**

- **Le gouvernement verse, en urgence, à l'Institut Mutualiste Montsouris l'aide financière exceptionnelle pourtant prévue au budget 2024 de l'Etat mais non versée à ce jour.**
- **Une table ronde puisse se tenir autour du Président et de la direction de l'Institut Mutualiste Montsouris en urgence réunissant le propriétaire, l'Etat, le ministère de tutelle, de la santé, l'Agence Régionale de Santé, la Ville de Paris et la mairie d'arrondissement.**